



Modalités d'inscriptions au SKI-CLUB VALLEE VERTE Saison 2019/2020

Ce document vous permettra de trouver les informations et démarches à suivre pour votre inscription au ski-club de la Vallée Verte pour la saison 2019/2020

Table des matières

1. Inscriptions	1
2. Certificat Médical	2
3. Conditions d'admissions sportives au club.....	3
4. Organisation des groupes.....	5
5. Cotisations pour la saison 2019-2020	6
6. Lieu et période des entraînements	6
7. Communication entre le club et les familles	6
8. Equipement et matériel.....	7
9. Annexe 1 – Catégorie d'âge pour la saison 2019-2020	8
10. Annexe 2 – Bulletin d'adhésion « papier » 2019-2020	9

1. Inscriptions

Toutes les inscriptions au ski-club seront effectuées par Internet sur le lien : http://www.njuko.net/inscription_scvv

Un exemplaire « papier » d'inscription a été joint en fin de document à titre d'exemple (Annexe 2).

Ce site vous permettra d'inscrire :

- vos enfants au groupe que vous souhaitez (Pré-Club, Club Compétition, Club Multiglisser, Club Télémarch, Groupe Formation).
- et vous-même en tant que membre de l'association.

Une fois le dossier rempli sur Internet, vous devrez déposer lors de la soirée d'inscription du samedi 19 Octobre 2020 à partir de 18h30 au foyer des Moises d'Habère-Poche les éléments suivants dans une enveloppe :

- Les emails (intitulés « Votre Inscriptions xxx » et « Récapitulatif pour votre commande xxx ») de confirmation d'inscription imprimé, rempli et signé, il vous sera envoyé sur votre boîte e-mail après l'inscription en ligne.
- Le chèque avec la somme correspondante au total dû. Vous avez la possibilité d'établir plusieurs chèques (à l'ordre du ski-club vallée verte) mais correspondant à des prestations ou une quotité de prestation (licence, cotisation).
- le ou les certificat(s) médical(aux) d'aptitude à la pratique du ski alpin en compétition (voir les conditions dans ce document au chapitre Certificat Médical).

Cette soirée d'inscription sera suivie de l'Assemblée Générale d'automne dans la même salle à 19h30, tous les membres devront y participer.

Important :

Nous vous rappelons les points suivants :

- Une très grande partie du financement du club s'effectue par les manifestations qu'organise l'association du ski-club. Tout membre devra participer à l'organisation des manifestations du club. Ces manifestations sont aussi l'occasion de connaître les autres parents du club.
- Tout membre adhérent au Ski-Club de la Vallée Verte devra assister à l'Assemblée générale pour connaître le fonctionnement du club et ses modalités.
- Il est obligatoire pour au moins l'un des parents d'être membre du club qui doit s'acquitter d'une cotisation de 10 euros qui sera ajoutée au montant de l'inscription d'un jeune (-18 ans).
- Pour être prise en compte, l'inscription doit correspondre à nos critères de niveau en fonction de l'âge et que, pour un éventuel remboursement dû à une déclaration de niveau erronée, la part licence ou carte neige restera acquise au club qui l'aura reversée à la Fédération Française de Ski.
- **L'adhésion au ski-club Vallée Verte implique :**
 - **L'acceptation du règlement intérieur et de ses annexes,**
 - **La participation obligatoire à (au minimum) 3 manifestations du ski club,**
 - **Et la recherche de 2 annonceurs pour le magazine Accroski.**

2. Certificat Médical

Concernant le certificat médical, les modalités ont changé cette année (Arrêté du 20 avril 2017 pour notre discipline). Plus d'infos sur : <http://www.ffs.fr/pdf/medical/FFSmed-med1aa.pdf>

Pour la saison 2019-2020

- La délivrance d'une première licence compétiteur, dirigeant ou loisir (individu n'ayant jamais été licencié à la FFS ou n'ayant pas été licencié la saison précédente) sera soumise à présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée (en compétition le cas échéant),
- Le renouvellement de la licence compétiteur sera soumis à la présentation tous les 3 ans* d'un certificat médical datant de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition,
- Le renouvellement des licences loisir et dirigeant sera soumis à la présentation tous les 20 ans* d'un certificat médical datant de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée,
- Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le licencié (ou son représentant légal) renseigne un questionnaire de santé tous les ans et atteste avoir répondu par la négative à toutes les questions dudit questionnaire. Si le licencié a répondu oui à une ou plusieurs questions dudit questionnaire alors il devra fournir un certificat médical.
- Les Clubs ne conservent pas le questionnaire de santé. En revanche, chaque licencié doit en prendre connaissance et attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions, en complétant obligatoirement le volet détachable, annexé à la notice d'informations Licence Carte Neige, ou le cas échéant attester avoir fourni un certificat médical.

*si prise de licence sans discontinuité pendant cette période

3. Conditions d'admissions sportives au club

Pour tous les groupes, la période d'entraînement se déroulera du 1er samedi des vacances de Noël à fin mars selon les conditions météorologiques.

Catégorie	Année de naissance	Groupe*	Niveau mini requis	Objectifs	Période entraînements*
Pré-club 1			1ère étoile	- Initiation à la pratique du ski - Préparation au passage aux niveaux suivants (compétition Alpin, multiglisse)	2 heures le samedi après-midi et 5 jours pendant les vacances de Noël et Février
Pré-club 2			2ème étoile		
Club Compétition	2013	U8	3ème étoile	- Implication dans la vie du club - Participation aux entraînements et compétitions OBLIGATOIRE	3 heures les mercredis et samedis 10 jours pendant les vacances de Noël 10 jours pendant les vacances de février
	2012	U8	3ème étoile		
	2011	U10	Etoile de bronze		
	2010	U10	Etoile de bronze		
	2009	U12	Etoile d'or		
	2008	U12	Etoile d'or mini - TEST		
	2007	U14	TEST + avis entraîneurs		
	2006	U14	TEST + avis entraîneurs		
	2005	U16	TEST + avis entraîneurs		
	2004	U16	TEST + avis entraîneurs		
Groupe Formation	2004	GF (U16-2 et plus)	Cursus Ski-club	- Préparation au test technique (slalom) - Priorité aux jeunes issus du ski-club Vallée Verte.	3 heures les samedi matin - Vacances scolaires
Club Multiglisse	2008 à 2011	MG	3ème étoile	Découvrir de nouvelles glisses (Alpin, poudreuse, surf, saut à ski)	2 heures le samedi 5 jours pendant les vacances de Noël 5 jours pendant les vacances de février
Groupe Saut	2013 mini	SAUT	3ème étoile	- Découvrir le saut à ski - Hiver comme été	- Suivant l'ouverture du tremplin - Activité pouvant venir en parallèle d'une autre discipline
Club Télémart	Enfant ou adulte	TK	3ème étoile et doit avoir un bon niveau en ski	Découvrir la pratique du télémart	2 heures le samedi
Groupe VTT	9-12 ans Et 12-15 ans	VTT		Découvrir la pratique du VTT	- Printemps : samedi - Automne : mercredi

*Les horaires précis vous seront communiqués lorsque tous les licenciés seront inscrits

** voir catégorie d'âge en annexe 1 ou sur : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp5a.pdf>

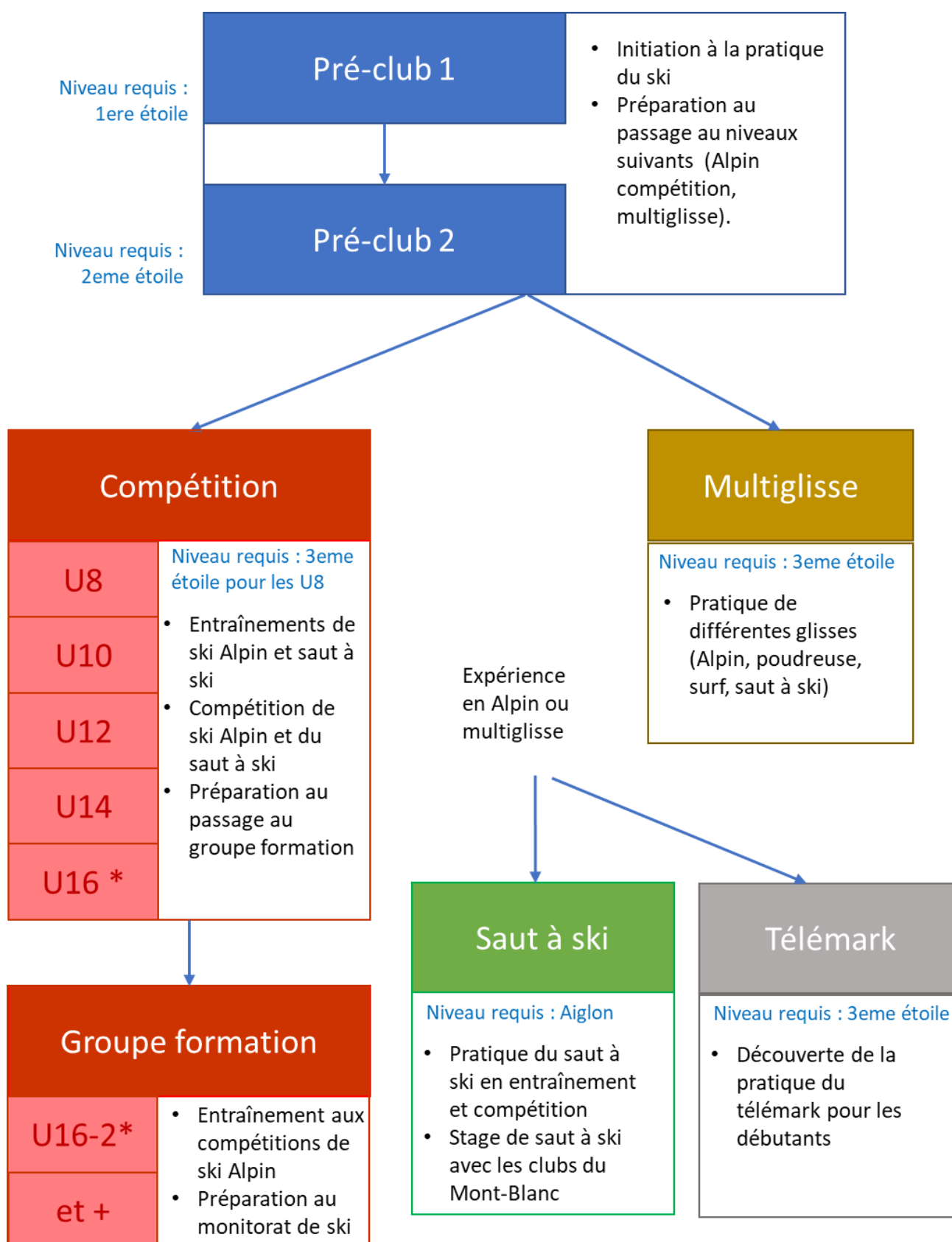
En cas de doute sur un niveau (pré-club ou club), le premier entraînement sera l'objet d'une validation ou pas de l'admission. Dans ce cas, la famille devra s'acquitter au préalable auprès du club de l'assurance fédérale (licence ou carte neige). Si le niveau requis est validé, la cotisation sera alors réglée à l'issue de cette séance d'essai.

Les entraîneurs restant seuls juges de l'intégration ou non d'un enfant au sein du club, éventuellement en faisant passer un test. Si l'enfant n'a pas le niveau en Formule 1, il pourra peut-être intégrer la section multi-glisse.

Exceptionnellement, un jeune ne présentant pas ces niveaux pourra éventuellement être accepté (avec l'accord des entraîneurs et du comité) à condition qu'il accepte d'évoluer avec des enfants plus jeunes.

L'inscription d'un enfant implique une présence régulière à l'entraînement et une participation obligatoire aux courses de la catégorie (calendrier des courses communiqué en début de saison) ainsi qu'une implication obligatoire des parents pour l'accompagnement actif des groupes lors des courses en fonction des demandes de l'entraîneur.

Organisation des groupes



* Les U16-2 ont le choix soit de poursuivre en formule compétition (pour continuer à s'entraîner en géant), ou intégrer le groupe formation.

4. Cotisations pour la saison 2019-2020

Catégorie		Cotisation 2019-2020	Comprenant les parts suivantes :	Part Club SCVV	Part Carte neige	Part District	Part Licence jeune (né en 2005 et après)	Part Licence adulte (né 2004 et avant)
Pré-CLUB	1er enfant :	245,00 €		187,76€	53,24 €			
	2ème enfant :	225,00 €		167,76€	53,24 €			
	3ème enfant :	215,00 €		157,76€	53,24 €			
Multi-glisse	Tarif unique :	270,00 €		237,76€	53,24 €			
Compétition et Groupe Formation avec licence Jeune né en 2005 et après	1er enfant (tous sauf U16-2)	310,00 €		200,10€		15,00 €	92,90 €	
	1er enfant (U16-2)	340,00€		200,10€		15,00 €		118,90 €
	2ème enfant :	290,00 €		180,10€		15,00 €	92,90 €	
	3ème enfant :	280,00 €		170,10€		15,00 €	92,90 €	
Groupe Formation avec licence adulte né en 2004 et avant	1er enfant :	365,00 €		228,10€		15,00 €		118,90 €
	2ème enfant :	345,00 €		208,10€		15,00 €		118,90 €
	3ème enfant :	335,00€		198,10€		15,00 €		118,90 €
Groupe Télémark	Enfant :	140,00€		86,76	53,24 €			
	Adulte :	145,00€		86.76	58,24€			
Groupe VTT	Enfant :	A confirmer au printemps 2019						

5. Lieu et période des entraînements

Les entraînements ont lieu dans la station des Habères (sauf conditions exceptionnelles) du 1er samedi des vacances de Noël à fin mars selon les conditions d'enneigement.

Les périodes d'entraînements peuvent évoluer durant la saison à la demande des entraîneurs et selon les conditions météo.

6. Communication entre le club et les familles

Afin de permettre une bonne correspondance entre le club et les familles, la communication s'effectue par e-mails.

Des listes de diffusions emails ont été mise en place. Les parents ou représentants de l'enfant licencié **devront s'inscrire aux listes de diffusion** sur le site du ski-club de la Vallée Verte : www.skiclub-valleeverte.org dans la rubrique « Liste de Diffusion ».

Il est impératif de s'inscrire à :

- la liste générale du club : club@skiclub-valleeverte.org
- et à une ou plusieurs listes en fonction des groupes de vos enfants (voir ci-dessous).

Année de naissance	Groupe	Adresse email du groupe
2013	U8	u8@skiclub-valleeverte.org
2012	U8	u8@skiclub-valleeverte.org
2011	U10	u10@skiclub-valleeverte.org
2010	U10	u10@skiclub-valleeverte.org
2009	U12	u12@skiclub-valleeverte.org
2008	U12	u12@skiclub-valleeverte.org
2007	U14	u14@skiclub-valleeverte.org
2006	U14	u14@skiclub-valleeverte.org
2005	U16	u16@skiclub-valleeverte.org
2004	U16	u16@skiclub-valleeverte.org
2004	GF	formation@skiclub-valleeverte.org
Jusqu'en CM2	MG	multiglisser@skiclub-valleeverte.org
2013	SAUT	tremplin@skiclub-valleeverte.org
Ouvert à toutes et tous	TK	telemark@skiclub-valleeverte.org
Ouvert à toutes et tous	VTT	vtt@skiclub-valleeverte.org

Des adresses spécifiques ont été créées :

- president@skiclub-valleeverte.org
- tresorier@skiclub-valleeverte.org
- secretaire@skiclub-valleeverte.org

Des listes particulières pourraient être créées en début de saison en fonction de l'effectif du club. Nous vous les ferons parvenir lors de la diffusion des groupes début décembre 2019.

Important : Notre sport est soumis à beaucoup d'impératifs de dernières minutes (météo, annulation ou report d'entraînement ou courses, etc..), nous vous demandons de surveiller votre boîte e-mail très régulièrement et principalement le matin d'entraînements ou courses.

7. Equipement et matériel

Nous avons la volonté de faire bénéficier à tous nos membres des avantages que le ski-club a négocié de partenariats avec les enseignes liées à nos activités :

Dynastar : vu le nombre important de skis dont le club dispose, il est impératif que les parents louent les skis au club à des prix préférentiels. Une journée d'essayage est organisée en septembre avec nos équipes. Ces skis seront en parfait état pour l'année 2019-2020.

8. Annexe 1 – Catégorie d'âge pour la saison 2019-2020

CATEGORIES FIS H+D	ANNEES DE NAISSANCE	CATEGORIES FFS H+D
	2012-2013	U8
	2010-2011	U10
	2008-2009	U12
U14	2006-2007	U14
U16	2004-2005	U16
U18	2002-2003	U18
U21	1999 – 2000 – 2001	U21
U30	1990 à 1998	U30
MASTERS A1 à A5 (Hommes) MASTERS C1 à C5 (Dames)	1965 à 1989	MASTERS M (Hommes et Dames)
MASTERS B6 à B13 (Hommes) MASTERS C6 à C13 (Dames)	1964 et avant	MASTERS V (Hommes et Dames)

Voir également sur : <http://www.ffi.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp5a.pdf>

9. Annexe 2 – Bulletin d'adhésion « papier » 2019-2020

Ce bulletin est maintenant remplacé par le formulaire d'adhésion en ligne disponible sur :

http://www.njuko.net/inscription_scvv

	Adulte responsable	1 ^{er} enfant	2eme enfant
Nom			
Prénom			
Adresse			
Code postal			
Ville			
E-MAIL @ de contact			
E-MAIL @ de contact bis (facultatif)			
N° téléphone fixe			
N° Portable (urgence)			
Date de naissance			
Date certificat médical			
Formule choisie : (préclub, F1, MG, TK, GF)	Non		
Niveau de l'enfant (pour les nouveaux entrants)			
Carte M'RA (N° à renseigner) : -30€	Non		
TOTAL COTISATIONS (voir § Montant des cotisations)	10€		

Un exemplaire des statuts, du règlement intérieur, de ses annexes et complément, m'ont été transmis par mail ou remis.

J'ai pris bonne note des obligations qui incombent aux membres, notamment celles relatives à la participation et la sécurité.

Je m'engage à les respecter totalement.

J'autorise le club à diffuser les photos prises dans son cadre ou lors de compétitions, me concernant, ma famille et moi.

☐	Je m'engage à participer aux manifestations du ski club. Je coche les manifestations ci-dessous auxquelles nous nous engageons à participer (3 au mini, dont au moins 2 principales, MdP, NdH, VVBT), à défaut de présence mon chèque de caution de 150€ sera encaissé.		
☒	ACCROSKI : démarchage de deux annonceurs minimums pour TOUS		
☐	Montée de Poche (MdP) : vendredi 24 Janvier 2020 à 19h (ski de rando) (30 bénévoles)	Nb pers. :	
☐	Nuit des Hiboux (NdH) : samedi 27 juin 2019 (60 bénévoles)	Nb pers. :	
☐	Vallée Verte Bike Tour (VVBT): dimanche 30 août 2020 (90 bénévoles)	Nb pers. :	
☐	Les buvettes des mercredis de nos vacances de février	Nb pers. :	
☐	Concours de saut à skis, courses de skis, etc...	Nb pers. :	
Veuillez trouver ci-joint (.....) chèque(s) d'un total de :		Et mon chèque de caution de 150€	

La signature (jeune et parents) confirme que le Règlement Intérieur est lu et approuvé, notamment l'Article 16 sur la décharge de responsabilité, ainsi que l'obligation de participer aux manifestations du ski club et aux AG.

A,	le,	Signatures (membre et parents ou tuteur) :
----------	-----------	--